

Nouvelliste valaisan

RÉDACTION - ABONNEMENTS
ST-MAURICE
Téléphone 5.43.68
Compte de chèques postaux Ilc 274

PRIX DES ABONNEMENTS :
Un an 6 mois 3 mois
SUISSE 19.— 10.50 6.—
Avec Bulletin officiel 25.50 14.— 7.75
ÉTRANGER : Demander le tarif

LE SEUL QUOTIDIEN DE
LA VALLÉE DU RHÔNE

SERVICE DE PUBLICITÉ
S I O N
PUBLICITAS S. A., Tél. 2.12.36
et toutes les Agences
de PUBLICITAS S. A.

PRIX DES ANNONCES :
Valais et de Bex à Villeneuve 10 cts le mm.
Suisse 13 »
Étranger 14 »
Réclames : Canton 22 »
Suisse 27 »
Mortuaires 16 »

Les jaunes en mouvement

S'il n'y avait que les Chinois, on les laisserait volontiers à leurs « chinoiseries » ! Car le drame épouvantable qui se déroule là-bas, cotant des milliers et des milliers de vies humaines, n'est, après tout, qu'une guerre civile. Elle ne regarde que les intéressés. Une des parties à cette lutte fratricide vient même de le faire clairement entendre en bombardant les unités navales d'une féroce puissance, bateaux qui naviguaient précisément dans le « no man's land » liquide, le Yangtsé-Kiang, qui séparait les positions des adversaires.

Dans cette Asie jaune, les vies humaines ne comptent pas. Les croyances ancestrales sont telles que les gens savent que leur existence terrestre n'est qu'un « passage », un « prélude » à une vie plus évoluée, — disons, pour rester au niveau des plus faibles intelligences exotiques qui se contentent de cette notion, — une vie moins matérielle, où tout serait plus facile, plus aisé, plus mirifique, presque miraculeux. L'humble porteur d'eau ne cherche pas plus loin. Il sait que l'avenir ne peut être que meilleur. Il le croit fermement ; aussi meurt-il sans appréhension et les siens, s'ils le pleurent en de rituelles et souvent bruyantes cérémonies, ne s'appuient pas démesurément sur son sort. C'est ainsi que les Japonais, la famine, la peste ont pu détruire des millions de fils du Céleste Empire, sans que les Chinois s'en émeuvent outre mesure.

Ces conceptions, il convient de les rappeler quand on parle de ce lointain pays, car il faut les prendre en considération pour comprendre la « politique » de ceux qui prétendent le diriger.

Depuis le 20 janvier, le maréchal Tchang-Kai-Chek s'est officiellement retiré du pouvoir. Il est vrai que ceux qui lui ont succédé dans le camp nationaliste sont ses plus intimes camarades et que le créateur de la Chine moderne restait l'inspirateur de leurs actions. Le chef du mouvement populaire Mao-Tsé-Toung le sait bien. C'est pourquoi dans les huit points qu'il avait soumis à ses adversaires, il exigeait la livraison des « criminels de guerre » dans lesquels il comptait le maréchal.

Pendant de longs mois on a négocié. Tout comme en Palestine durant la trêve, cet arrêt des hostilités a permis un regroupement des forces armées. Il semble qu'il ait surtout profité aux communistes. Comme les tractations arrivaient à un point mort, Mao-Tsé-Toung a lancé un premier, puis un second ultimatum. Sans réponse, il a remis ses armées en marche ; elles ont franchi le célèbre « Fleuve Bleu » et voilà la deuxième des capitales chinoises changeant de maître. Après Pékin, Nankin est occupée. Tout ce qui reste fidèle au président légal de la République, l'honorable et calme M. Li-Tsoung-Yen, prend la route du sud et cherche refuge vers Canton et Shanghai. La première de ces grandes cités servait déjà de refuge aux services gouvernementaux du premier ministre Ho-Yinh-Tehin. Il n'y a donc qu'un regroupement des nationalistes, tant politiques que militaires, mais cette fois, avec l'ennemi à leur trousses et sans arrière-garde pour les protéger, car les forces gouvernementales, dès qu'elles se sont rendues, passent à l'autre camp, se joignent au gros des forces (ne serait-ce que pour en recevoir la pitance quotidienne) et se battent contre leurs camarades de la veille. En progressant comme il le fait, Mao-Tsé-Toung voit grossir, de réjouissante manière, les effectifs dont il dispose. Ses seules préoccupations concernent l'intendance et le ravitaillement.

Bien évidemment, toutes les classes dirigeantes qui gravitaient naguère autour de Tchang-Kai-Chek sont sur le point d'être ruinées. Devant l'intransigeance de leurs adversaires, qui ont rejeté tout compromis, pour exiger une capitulation sans condition, elles se raidissent. Elles ne veulent pas disparaître sans avoir tenté une ultime résistance. Ces personnalités autrefois influentes se sont donc rendues auprès du maréchal pour le supplier de rentrer officiellement en scène, persuadées qu'elles sont que cette

nouvelle galvaniserait bien des gens et provoquerait une « polarisation » des éléments non communistes. Tchang-Kai-Chek hésite non pas à cause de la difficulté de la tâche qu'on veut lui rendre et dans laquelle il peut laisser la vie ou la liberté, mais parce qu'il ne dispose plus des soldats et du matériel de guerre indispensables à un redressement stratégique de la situation.

Cependant, en marge de cette tragédie chinoise, des intérêts étrangers considérables sont en jeu. Depuis l'échec de la mission du général Marshall, qui fut ambassadeur à Tchoung-King, les Etats-Unis se sont progressivement désintéressés des affaires chinoises. Celui qui devait devenir Secrétaire d'Etat, avait naguère fait comprendre au Président qu'il était impossible de traiter cette « quadrature du cercle asiatique » avec des procédés, des méthodes, des raisonnements occidentaux et cartésiens. Mais la désaffection de la Maison-Blanche n'avait pas entraîné celle des milieux financiers et économiques de Wall-Street. D'autre part, les Anglais s'étaient précipités pour reprendre toutes les positions commerciales que les Américains abandonnaient. Depuis près de quatre ans la baisse du crédit et de la puissance yankees correspond à un net accroissement de la « présence » britannique. Cette lutte d'influence des deux grandes nations anglo-saxonnes est une des caractéristiques de la guerre civile chinoise. Il semble maintenant que le général Mao-Tsé-Toung entende faire table rase des uns et des autres. Bien que rien ne démontre qu'il fasse le jeu de l'U.R.S.S., il agit avec un égal dédain et une égale désinvolture envers toutes les puissances dites « occidentales ».

Il est conscient de sa force et veut l'exploiter jusqu'au bout. Déjà le Viet-Nam s'agit à nouveau et l'ex-empereur Bao-Daï avec lequel le gouvernement de Paris s'est entendu, ne paraît point devoir reprendre le chemin de son pays. S'il finissait par s'y décider, arriverait-il encore assez tôt pour mettre ses projets à exécution ?

Il semble bien qu'en Chine et dans toute l'Asie jaune, l'heure de la grande pénitence des puissances coloniales soit sur le point de sonner. Elle ne découle pas tant du conflit armé qui a mis aux prises Tchang-Kai-Chek et Mao-Tsé-Toung, nationalistes et communistes, que du déchaînement antérieur de l'impérialisme japonais. C'est parce que les Japonais, dans la première partie de la guerre mondiale, ont chassé les Américains, les Anglais, les Français, les Hollandais, les Portugais, et qu'ils ont ensuite semé le vent de la révolte contre la race blanche, que cette dernière est aujourd'hui sur la sellette, en Extrême-Orient.

Les populations intéressées, même si elles furent, momentanément, encore plus durement asservies par les Nippons, ont constaté que l'on pouvait se débarrasser des Blancs, de leur civilisation, de leurs méthodes sociales et économiques. Les Japonais disparus — du moins officiellement, car innombrables sont ceux demeurés sur place et œuvrant dans la coulisse — les habitants, les indigènes reprennent la libération à leur compte et tentent de faire table rase des conceptions américano-européennes. Telle est la signification profonde du drame chinois.

Me M.-W. Suès.

Les hôtes de nos toitures

Il n'est rien d'aussi effronté que les moineaux, ces gamins de rue. Mais c'est une effronterie très sympathique. Au fond, elle est faite de confiance en nous. Car, il faut l'avouer, nous avons une pente naturelle à gâter les moineaux. Nous leur abandonnons avec joie toutes les miettes de notre table et bien davantage que le mauvais riche ne faisait pour Lazare.

Les enfants laissent des croûtes en abondance à leur usage, à moitié par gourmandise, trouvant les croûtes dures à leurs gencives, à moitié dans

cette secrète pensée que faire l'aumône même à des oiseaux, c'est un acte de charité et c'est un geste du cœur. Tout cela constitue, pour les impécunieux locataires de nos dessous de tuiles, une petite rente toujours servie qu'ils arrondissent, quand viennent les fruits, d'un certain nombre de poignées de cerises.

Les paysans et les maraîchers leur en font amèrement grief et voilà qui est bien mal raisonner : car cette marmaille emplumée, on peut la voir, à certaines heures, épucer avec vivacité nos arbres à fruits. Il n'est puceron, chenille et autre répugnante vermine qui se dérobe à leurs coups de bec d'épuration et, y ajoutés les hannetons au temps où il y en a en abondance, vous estimerez que les moineaux sont nos aides vigilants et que leurs précieux services valent bien quelques poignées de cerises qu'ils cueillent sans malice en l'absence de toute permission.

Tout cela, bien pesé, est tout à fait charmant. Les moineaux entretiennent, sur nos toits, dans les branches, autour de l'habitation, du mouvement ailé et c'est une société qui n'est pas sans charme. Ils sont occasion pour les enfants d'estimer la charité.

Sans doute ils ne chantent guère et c'est à peine un pépiement qui sort de leur gros bec fait davantage pour taper dur que pour émettre des gazouillis. Ce petit cri toutefois peuple et anime la solitude qui pèse à tant de gens et pour beaucoup, le silence, pour peu qu'il dure, leur étant chose quasi insupportable, ils bénissent Dieu que les moineaux répandent les miettes de leur voix en reconnaissance pour nos miettes de pain.

Cette sollicitude fait qu'ils pullulent sous nos

toits. En notre périphérie urbaine, il n'est point rare que chaque maison héberge trois ou quatre ménages d'oiseaux. Comptez, pour chacun d'eux, trois, quatre nichées dans l'année. A quatre ou cinq petits par nichée, jugez de l'annuel accroissement de ce petit monde emplumé autour de nos habitations. Ce n'est, certes, point là qu'on se ronge l'esprit à résoudre le problème de la dénatalité. D'ailleurs les chats et autres chasseurs d'oiseaux se chargent d'y entretenir un judicieux équilibre.

Il paraît que ceci n'étant pas, nous serions submergés par ces passereaux prolifiques et gros mangeurs. « Submergés » est pourtant un bien gros mot et il est autour de nous des langues, comme vous savez, fort veinimeuses.

Nous aimons, et ce n'est point puéril, qu'on le confesse, la compagnie de ces gavroches qui, comme leur nom le dit, portent des habits de moineillons. Les mésanges sont plus espiègles sans doute, mais elles se gardent plus loin de nous. Les étourneaux nous saluent de leurs aubades matinales, mais c'est du haut de la tuile faîtière. Il n'est que l'hirondelle pour autant nous approcher sans crainte. Mais elle ne quitte point sa corniche. C'est aussi une chanteuse émerveillante et elle est parée, comme les châtelaines.

Force nous est d'accepter la familiarité un peu commune, quoique si confiante, de nos moineaux de gouttière ou moineaux francs et des friquets ou moineaux des branches qui nichent dans les arbres, sans plus de frais d'ailleurs que leurs confrères de tuiles, et qui ne se montrent qu'un peu plus qu'eux distants et réservés.

R. H.

De jour en jour

Le problème royal belge - Entente sur l'Allemagne occidentale
La guerre de Chine - Soucis français

Une entrevue relative à la question royale belge a donc eu lieu lundi à Berne. Elle revêtait une certaine importance à cause des prochaines élections parlementaires en Belgique.

Assistaient aux entretiens, le roi Léopold III, son secrétaire, le professeur et historien Jacques Pirenne, le prince-régent Charles, frère du roi, le premier ministre de Belgique, M. Spaak, le ministre de la justice, M. Moreau de Melen, et le vicomte de Lantsheere.

M. Spaak, après avoir séjourné environ une semaine au Tessin, était arrivé dimanche à Berne à cet effet. Le prince-régent, venu directement de Belgique, se trouvait en Suisse depuis samedi soir. Le roi Léopold qui avait quitté sa résidence du Reposoir, près de Genève, lundi au début de la matinée, est arrivé à 10 h. 55 à Berne. Quant au ministre de la justice, M. Moreau de Melen, il se trouvait depuis quelques jours en vacances à la Petite-Scheidegg.

Les entretiens se sont déroulés à la résidence personnelle du ministre de Belgique à Berne, Beatusstrasse. Ils ont duré de 11 h. à 17 h. 45, avec une interruption de 13 à 15 heures pour le déjeuner, que le roi et le professeur Pirenne sont allés prendre au dehors.

A l'issue des entretiens, le roi est reparti immédiatement en automobile pour le Reposoir, tandis que le prince-régent Charles, le premier ministre Spaak et les autres personnalités belges restaient encore un certain temps à la légation.

La police municipale de Berne avait assuré un service d'ordre discret autour de l'immeuble. Aucun renseignement n'a été communiqué sur la nature des entretiens, mais on suppose que des indications seront données à Bruxelles, dès que M. Spaak aura fait rapport au Conseil des ministres qui aura lieu mercredi soir.

... A Bruxelles, la puissante Union des syndicats belges qui réunit deux tiers des travailleurs du pays, vient de menacer de déclencher la grève générale au cas où le roi Léopold rentrerait en Belgique avant les élections qui doivent avoir lieu en juin.

Le journal « Le Peuple », organe du parti socialiste, avait déjà annoncé des « mesures de précautions » lorsque fut donnée la nouvelle de la rencontre du roi Léopold et du prince-régent Charles en territoire suisse.

Les milieux catholiques belges observent au sujet de cette rencontre que le roi Léopold avait communiqué, dans une lettre à son frère Charles, peu après le voyage en Belgique de sa fille, la princesse Joséphine-Charlotte, qu'il considérait que le moment était venu de reprendre toute son autorité de souverain. Là-dessus, le prince-ré-

gent Charles aurait annoncé cette décision au président Spaak tout en ajoutant qu'il entendait donner suite à l'invitation de son frère pour une prochaine rencontre en Suisse. M. Spaak demanda alors de pouvoir participer à l'entretien en compagnie du ministre de la justice Henry Moreau.

Dans les milieux belges bien informés, on déclare que le prince-régent a accepté l'invitation à cette entrevue à condition que les deux ministres en question y assistent également. On croit savoir que les deux hommes d'Etat demandèrent au roi Léopold de céder le trône à son fils aîné, le prince Baudouin, qui a maintenant 18 ans. Si les entretiens de Berne devaient tourner en faveur de la succession au trône du prince héritier Baudouin les deux Chambres devraient le confirmer.

On peut prévoir que dans ce cas les antagonismes politiques se rallumeraient et s'opposeraient plus vigoureusement que par le passé. Les conservateurs ont, en effet, souhaité le retour du roi Léopold dès la fin de la guerre, tandis que les socialistes, les libéraux et les communistes ont fait et maintiennent une opposition intransigeante.

La grève générale, utilisée comme moyen de pression politique, deviendrait une véritable calamité pour l'économie du pays, dans un moment particulièrement délicat, et elle aurait des répercussions graves surtout dans la partie mé-

Casino-Kursaal - MONTREUX

Samei 30 avril, dès 21 heures

GALA en SUISSE ROMANDE

GRAND BAL VIENNOIS

en l'honneur du centenaire Johann Strauss
conduit par les 35 solistes du
WIENERKONZERTORCHESTER

EN ATTRACTIONS les plus belles mélodies
de Strauss père et fils seront interprétées par
les CELEBRES CHANTEURS de VIENNE

Réservez vos tables à l'Office du Tourisme
Tél. 6.33.84-85

Entrée Fr. 5.—, couple Fr. 8.—

Tenua de soirée ou foncée désirée

UN PRIVILEGE BIEN MASCULIN !..

... que celui de se raser avec la crème à raser de Roger & Gallet, Paris, car, sans eau, sans blaureau, vous serez vite et bien rasé !
Echantillon suffisant pour une semaine contre Fr. 0.60 en timbres-poste envoyés à Rogal S. A., 4, Rue du Beulet, Genève.



ridionale, où l'influence socialiste est prépondérante.

* * *

Les Alliés occidentaux et les dirigeants politiques de l'Allemagne de l'Ouest sont parvenus lundi à un plein accord sur le principe de la future République fédérale. Le texte de l'accord a été établi par les gouverneurs des trois zones et 17 représentants du Conseil parlementaire de Bonn.

Ce Conseil avait cherché pendant huit mois à trouver un point d'entente acceptable par les Alliés.

Cet accord complète le cadre du futur Etat, et sa réalisation effective — élections y comprises — n'est qu'une question de semaines.

Il manque encore l'approbation officielle des gouvernements alliés et du Conseil parlementaire de Bonn, mais ce n'est en somme qu'une simple formalité.

Les gouverneurs alliés ont accepté les dernières propositions allemandes concernant la répartition des compétences en matière législative et financière entre le gouvernement fédéral et les gouvernements des Länder. Ils n'ont fait qu'y apporter de minimes modifications.

Les Allemands se sont entendus sur les questions pendantes des affaires religieuses et des écoles.

Le général Clay a déclaré que les lois électorales seraient soumises à l'appréciation des Allemands eux-mêmes. Il a ajouté que la Commission principale de Bonn avait exprimé l'espoir que les élections du nouveau Parlement pussent avoir lieu le 15 juillet. Les dernières divergences ont pu être éliminées et on peut s'attendre à l'approbation de la loi fondamentale par le Conseil parlementaire avant le 15 mai. La loi serait publiée dans deux ou trois jours.

* * *

— A Washington, on estime au Département d'Etat que la situation est catastrophique et irréversible pour les troupes du gouvernement chinois, que Tchang-Kai-Chek a perdu la confiance du peuple et qu'il a fait preuve de la plus grande impéritie que connaisse l'histoire. On lui reproche d'avoir dilapidé les secours envoyés par les Etats-Unis.

— Quinze mille soldats chinois entraînés et équipés à Formose par les Américains ont été envoyés en renfort à Shanghai. On en conclut que la ville, qui compte six millions d'habitants, pourra offrir une résistance aux communistes.

Aux dernières nouvelles on apprend que de violents engagements ont eu lieu lundi après-midi près de Sou-Tcheou, sur la ligne Nankin-Shanghai. Les troupes gouvernementales auraient tenu ferme devant les attaques communistes de long du cours inférieur du Yang-Tsé-Kiang et sur la rive orientale du lac Tai-Ho.

— Les bateaux anglais, comme les navires de guerre américains, ont reçu l'ordre de quitter Shanghai afin de ne pas se trouver entraînés dans la guerre civile chinoise.

— Selon des nouvelles non confirmées, le gouvernement nationaliste qui s'est enfui de Nankin, n'aurait pas pu s'entendre sur le lieu de sa future résidence. Tandis que le président Li-Tsung-Jen et quelques autres politiciens se sont repliés sur Kweilin, la capitale du Kwangsi, à 500 kilomètres au nord-est de Canton, le premier ministre ainsi que les autres membres du gouvernement sont arrivés à Canton.

* * *

En France, on ne laisse pas d'être surpris d'apprendre que si la collecte du blé ne s'améliore pas dans les semaines à venir, le gouvernement devra recourir sans délai aux importations, malgré l'excellente récolte de l'an dernier, dont on a dit qu'elle dépassait largement les besoins de la métropole.

C'est pourtant cette fâcheuse nouvelle que M. Pfimlin, ministre de l'agriculture, a confirmée dimanche sur les antennes de la radiodiffusion française. Le représentant du gouvernement a vivement insisté pour que les cultivateurs répondent sans délai aux appels qui leur sont lancés

ou bien alors, pour économiser les devises, on reverra la carte de pain ou le pain fabriqué de farine de maïs, malgré l'abondance des greniers français en blé.

Il n'est pas douteux que les paysans de France comprennent le sens de l'appel qui leur est lancé, comme ils le firent il y a deux ans, déjà...

— L'empereur Bao-Daï s'est envolé de Nice à destination de l'Indochine via Singapour. On souligne qu'il s'agit d'un voyage à titre privé. L'empereur doit, en effet, résider à Dallas en attendant que le Parlement français ait ratifié définitivement la motion de l'unité vietnamienne, votée par l'Assemblée cochinchinoise par 55 voix contre 6 et 2 abstentions.

Le Parlement français a donc maintenant la parole. Il n'est pas douteux que le problème vienne en discussion dès la rentrée parlementaire, fixée, on le sait, au 17 mai; l'issue du débat semble déjà quasi certaine. Il ne reste plus qu'à espérer, avec la « Gazette de Lausanne », que, nanti de l'appui du gouvernement français, Bao-Daï rétablira en Indochine le calme et rendra au Vietnam sa prospérité et son rayonnement.

Nouvelles étrangères

Femmes soviétiques et maris étrangers

A Flushing-Meadows, l'Assemblée générale des Nations Unies a repris lundi le débat sur la question des femmes soviétiques ayant épousé des ressortissants étrangers, en particulier des diplomates, que l'U.R.S.S. empêche de quitter le territoire soviétique pour rejoindre leur mari.

Cette question avait déjà été discutée par l'assemblée à Paris et fut l'objet d'une recommandation juridique, qui qualifia l'attitude de Moscou de « contraire à la charte et aux usages diplomatiques ».

Exposant les principaux arguments en faveur du départ des épouses soviétiques de l'U.R.S.S. et rappelant le cas particulier de la bru de l'ancien ambassadeur du Chili à Moscou, le délégué chilien a évoqué la Déclaration internationale des droits de l'homme qui prévoit que toute personne a le droit de quitter tout territoire, y compris celui de son pays d'origine.

Puis Mrs Eleanor Roosevelt a accusé le gouvernement soviétique de pratiquer « une politique arbitraire tendant à retenir les gens en U.R.S.S. contre leur volonté ».

Le délégué polonais, M. Jan Drohejowski, et le délégué soviétique, M. Semien Tsarapkin, ont protesté à leur tour contre la plainte chilienne « inspirée par une propagande hostile à l'U.R.S.S. » et ont cité des cas de femmes soviétiques ayant suivi leur mari à l'étranger où « elles furent très malheureuses et persécutées par la police ».

Finalement, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté par 39 voix contre 6 (slaves) et 11 abstentions (pays arabes et Chine), une résolution déclarant que les mesures appliquées par l'U.R.S.S. empêchant les épouses soviétiques des ressortissants étrangers de quitter l'U.R.S.S. sont « contraires à la charte ».

La résolution recommande au gouvernement de l'U.R.S.S. de rapporter ces mesures. La résolution note que lorsqu'il s'agit de femmes de diplomates comme ce fut le cas pour la bru de l'ambassadeur chilien à Moscou, les mesures prises par l'U.R.S.S. sont « contraires aux usages diplomatiques et sont de nature à compromettre les relations entre les nations ».

Marcel Déat serait arrêté (?)

Le « Giornale d'Italia » annonce : « Un ressortissant français, Marcel Déat, recherché par les autorités françaises depuis 1945, aurait été arrêté en Italie et consigné à la disposition de la police française. Marcel Déat est accusé de collaboration active avec les Allemands. »

Tragiques bagarres électorales en Colombie

Une grande tension règne dans la ville de Chiquinquirá, dans le Département de Boyacá, annonce le journal « El Liberal ».

La ville qui compte 20,000 habitants est entourée par des groupements de paysans conservateurs qui réclament vengeance pour la mort de quatorze des leurs, tués dans le village de Maripi, au cours de bagarres avec les libéraux. Les quatorze cadavres ont été transportés à Chiquinquirá au cours de la nuit, rangés sur la place du marché, et les compagnons des défunts menacent de ne pas les laisser enterrer jusqu'à ce que la police militaire locale ait été remplacée par la police ordinaire locale.

Les autorités civiles et militaires ont reçu des instructions afin d'éviter que de nouveaux troubles éclatent.

On rappelle que pendant la semaine sainte, une vingtaine de conservateurs ont été assassinés dans le Département de Boyacá et que depuis ces incidents, la tension n'avait fait que croître.

— Quatorze morts dans le village de Maripi,

trois à Pauna et un à Pereira : tel est, selon le journal libéral « El Tiempo », le bilan des bagarres qui auraient opposé les libéraux et les conservateurs au cours de la campagne électorale qui se déroule actuellement en Colombie en vue des élections du 5 juin.

Nouvelles suisses

Les élections au Conseil d'Etat neuchâtelois

Le gouvernement neuchâtelois a fixé aux 14 et 15 mai prochain le second tour pour les élections au Conseil d'Etat.

Seuls restent en liste M. Camille Brandt, socialiste, conseiller d'Etat sortant, M. Henri Jaquet, conseiller communal au Locle, socialiste également, et M. Charles Roulet, popiste.

Comme il ne reste qu'un siège à repourvoir, on présume que M. Jaquet se désistera au bénéfice de son co-listier et que les popistes retireront leur candidat.

Dans ces conditions, l'élection de M. Brandt pourrait avoir lieu tacitement.

Chez les carabiniers suisses

Les délégués de la Société suisse des carabiniers se sont rencontrés dimanche à Coire. M. Jan, d'Oron-la-Ville, président central, a salué la présence de diverses personnalités, dont le conseiller fédéral Kobelt, les colonels commandant de corps Frick et Lardelli et les représentants des autorités. Il a rappelé la fondation de la Société (1824) à Aarau et remercié l'armée, le gouvernement et tous ceux qui ont donné leur appui aux carabiniers. Enfin, il a rappelé que la Société comptait 450,000 membres et adressé un appel à tous pour la prochaine fête fédérale de tir.

Après expédition de l'ordre du jour, approbation des comptes et élections complémentaires, l'assemblée a entendu une allocution de M. Kobelt, qui a rendu hommage aux carabiniers, souligné la rôle patriotique de la Société et insisté sur l'importance cardinale pour notre armée d'avoir de bons tireurs. Il a ensuite insisté sur la nécessité de pourvoir d'armes à feu non seulement les troupes combattantes, mais aussi les services de l'arrière, en raison des nouvelles méthodes de guerre, puis il a signalé qu'une adaptation des programmes de tir aux nouvelles circonstances était nécessaire. Enfin, il s'est félicité du grand nombre de soldats qui se sont inscrits pour les concours d'armée du Tir fédéral et a remercié les tireurs grisons — en leur souhaitant plein succès — d'avoir eu le courage d'entreprendre l'organisation de cette fête.

Le colonel R. Kunz, président du Comité d'organisation du Tir fédéral de Coire, a ensuite donné les détails les plus intéressants sur les travaux en cours, les inscriptions (on attend 53 mille tireurs) et sur les problèmes ardu qu'ont à résoudre les organisateurs.

M. Mohr, président de la Ville de Coire, et le colonel Frick ont dit quelques mots au banquet qui a suivi.

L'affaire Bertschi-Sport Toto

On se souvient peut-être qu'à la suite des débats qui avaient fait la lumière, en décembre dernier, sur les accusations portées par M. Robert Bertschi contre la Société Sport-Toto, le Tribunal correctionnel de Lausanne avait ordonné la mise en observation de Bertschi à Cery. Les débats furent suspendus en attendant le rapport psychiatrique.

Or, Bertschi prit la fuite entre-temps. Mais le Tribunal, lui, n'attendit pas que B. fût retrouvé pour reprendre les débats. D'ailleurs, à la surprise générale, qui vit-on hier matin au banc d'accusation ? Bertschi lui-même, retrouvé à Berne et transporté à Lausanne, sous bonne escorte.

Il avait fui de Cery, le 23 février dernier, à la veille de la reprise des débats. Hier matin, il ne put fournir d'explications au président sur son attitude.

Selon le rapport du Dr Schneider, médecin-chef de la Clinique psychiatrique universitaire, Bertschi est atteint de certaines anomalies psychiques, observées déjà en 1929. Sans être anormal, l'accusé est en revanche de caractère très bizarre. Passablement nerveux, toujours tendu, il poursuit sans trêve son idée fixe.

Ne pouvant prouver qu'il a eu raison dans cette affaire, n'admettant pas les explications qui ont convaincu tout le monde, Bertschi se confine dans son opinion, ayant une confiance sans bornes dans ses facultés. Il n'admet pas la démonstration mathématique, mais lui préfère les cartomanciennes...

La responsabilité de Bertschi est, du point de vue pénal, limitée. Mais, comme il ne compromet pas l'ordre ou la sécurité publics, on ne peut l'interner. On ne saurait d'ailleurs, en l'état de nos connaissances actuelles, traiter son cas ni prévoir l'évolution de sa maladie.

Ces débats ne font que confirmer la totale imperméabilité de l'accusé à tout ce qui n'est pas sa conviction intime, et l'on ne se fait guère d'illusions sur son cas, après avoir entendu le rapport du Dr Schneider. Les plaidoiries ont commencé dans la soirée de lundi.

Les flocons de savon Alpina



s'emploient aussi à froid

Savonnerie de Villeneuve S. A. VILLENEUVE

A la recherche de l'avion « Morane »

Le major de Pourtalès avait survolé, durant la journée de dimanche, la région du lac de Neuchâtel, entre Estavayer et Yvonand. Vers la fin de l'après-midi, étant descendu à basse altitude, il découvrit une large tache d'huile (et non l'avion lui-même, comme il a été dit par erreur), à environ deux kilomètres d'Estavayer, en direction de Saint-Aubin-Neuchâtel. Comme le temps s'était gâté dimanche soir, on ancrà une bouée à cet endroit. Lundi matin, on commença les travaux d'approche, mais le brouillard retarda les opérations. Dans l'après-midi, on amena sur les lieux de grandes barques utilisées pour transporter le gravier et le sable sur le lac. Vers 16 heures, un vent violent s'éleva de nouveau, ce qui ne permit pas d'entrer en contact avec l'avion du major Laederach, qui a pu être repéré peu après 16 heures, à quelque 60 mètres de profondeur.

Du port et de la ville d'Estavayer, la population suit les travaux, qui sont rendus pénibles par le temps et par la position même de l'avion. L'emploi de scaphandres est exclu par la profondeur de l'eau.

Au début de la soirée d'hier, les grandes barques ont regagné le port. Les sauveteurs ont réussi à encercler l'épave au moyen de câbles jetés à l'eau. Il est probable qu'aujourd'hui les débris de l'appareil pourront être ramenés sur la rive. On n'a vu, jusqu'ici, qu'une aile de l'avion, détachée de l'appareil. L'avion lui-même a été repéré mais à 60 m. de profondeur, il demeure évidemment invisible.

Nouvelles locales

Restaurée, la Basilique abbatiale de Saint-Maurice sera consacrée le jour de l'Ascension

Les travaux importants entrepris au printemps 1946 pour la réfection du clocher et la restauration de l'église abbatiale, église et clocher endommagés gravement, on s'en souvient, par la chute d'un bloc de rocher, touchent heureusement à leur fin; architecte et entrepreneurs rivalisent d'ardeur pour les derniers détails.

Le clocher a retrouvé sa beauté imposante; à le contempler on oublie le malheur qui l'a frappé; d'aucuns même seraient tentés de dire : « Heureux éboulement... ».

L'église, dont la tribune, les orgues et le portail avaient subi d'irréparables dégâts, présente un visage nouveau; son agrandissement s'est fait en longueur et en largeur. Si le cœur est resté sensiblement le même, la nef offre, à l'intérieur et à l'extérieur, des modifications telles qu'elles rendent nécessaire une consécration de l'édifice. La cérémonie aura lieu le 26 mai, jour de l'Ascension. Pour la présider, Son Excellence Monseigneur Haller a invité Son Excellence Monseigneur Bernardini, Révérendissime nonce apostolique à Berne. Le sermon sera tenu par Son Excellence Monseigneur Charrière, Evêque de Lausanne, Genève et Fribourg. Malheureusement, Son Excellence Monseigneur Bieler, Révérendissime Doyen des Evêques suisses, ne pourra honorer la cérémonie de sa présence, retenu qu'il est par la tournée de confirmation dans le Valais central.

Le Nonce apostolique ne consacra pas une église abbatiale ou cathédrale mais une Basilique mineure. Le Saint-Siège vient, en effet, d'accorder ce titre au sanctuaire qui depuis tant de siècles abrite les restes glorieux des martyrs thébéens. Le Bref de sa Sainteté Pie XII honore grandement l'Abbaye et le pays tout entier qui continuera à vénérer, à prier avec plus de ferveur et de confiance les vaillants soldats de la Légion qui arrosèrent son sol de leur sang; et



DIABLERETS L'APÉRITIF COMPLET

On verra les fidèles, en privé et en pèlerinage, accourir dans la nouvelle Basilique pour solliciter, surtout en nos temps de persécution, ceux que nous nommons avec fierté les « Gardiens de la Foi ».

L'affaire du Mont-Rose rebondit

(Inf. part.) A plusieurs reprises, le « Nouvelliste » a parlé de la mystérieuse disparition survenue il y a quatre ans dans le massif du Mont-Rose. Deux guides italiens affiliés à notre service de renseignements se rendaient le 23 mars 1945 en Suisse par le Greuzgletscher. Un seul arriva à Zermatt : Alfredo Perino, qui déclara à la police que son compagnon, au cours d'une tempête, avait disparu au fond d'une crevasse.

Les recherches entreprises à cette époque pour retrouver le corps de la victime ne donnèrent aucun résultat mais bientôt un doute surgit sur cette mystérieuse affaire. Perino, accusé de meurtre, fut arrêté et incarcéré un certain temps en Italie.

Deux thèses sont en présence : la victime Chiara aurait été tuée sur sol italien et les autorités de ce pays seraient compétentes pour instruire et juger le cas ou bien Chiara aurait été tué et aurait disparu sur territoire suisse et les autorités valaisannes doivent se prononcer.

Le Tribunal cantonal valaisan saisi de l'affaire a rendu en son temps le dossier à un juge d'instruction extraordinaire, M. l'avocat Peter von Roten, pour reprendre l'instruction qui avait été clôturée par une ordonnance de non-lieu.

Mme Chiara est entendue par le juge

Mme Irma Chiara, née Inzio, 31 ans, épouse de la victime, vient de comparaître devant le juge-instructeur extraordinaire et a été longuement entendue par ce magistrat. Elle était accompagnée de Me Armand Pacozzo, avocat à Brigue, qui s'est porté partie civile au procès.

L'instruction de cette affaire continuera et une vision locale est prévue.

Les recherches vont reprendre

Profitant de son séjour en Suisse, Mme Chiara s'est rendue, comme le « Nouvelliste » l'a annoncé hier, à Zermatt pour remercier les guides qui ont participé aux premières recherches. Elle a reçu l'assurance de ces derniers qu'ils entreprendront de nouvelles recherches pour retrouver le corps du disparu dès que les conditions atmosphériques le permettront.

D'un autre côté, nous assure Me Pacozzo, les investigations vont se poursuivre et s'intensifier sur sol italien.

Graves accidents

Un ouvrier du chantier de l'E.O.S. à Miéville, M. André Donna, originaire de Vernayaz, vient d'être victime d'un terrible accident de travail : il surveillait le fonctionnement d'une bétonneuse quand, en manœuvrant la machine, sa main se prit dans un engrenage et fut littéralement arrachée. Le blessé, âgé de 42 ans, est marié et père de famille. Il a été transporté dans un état grave à l'hôpital.

Un homme, originaire de Saint-Pierre-de-Clages, vient de trouver la mort dans des circonstances demeurées imprécises.

Il s'agit de M. René Reymondeulaz, âgé de 46 ans seulement, marié et père de deux enfants.

L'homme s'était rendu aux champs, dans la région, sur un char attelé d'un mulet. Or, vendredi, à midi moins dix, l'animal rentra seul au village, traînant le véhicule.

Un instant plus tard, on découvrit le conducteur, étant mort près du cimetière de Saint-Pierre-de-Clages.

Est-il tombé par suite d'une secousse du véhicule, a-t-il été saisi d'un malaise ? On l'ignore, mais le malheureux a été assommé dans sa chute.

Le Dr Ribordy, de Riddes, a été appelé à constater le décès.

L'œil et les éclairs

On peut en parler, puisque les premiers orages ont eu lieu et que le tonnerre a retenti.

Chez presque tous les vertébrés, certaines cellules de l'œil ont la propriété de sécréter une substance nommée le « pourpre rétinien », substance qui se détruit et se régénère sans cesse.

Lorsque l'œil est frappé par une lumière trop intense, les cellules qui sécrètent le pourpre rétinien sont endommagées, le pourpre se forme avec un certain retard et la vision est douloureuse. C'est le phénomène de l'éblouissement ordinairement suivi d'une très courte cécité.

Cependant, si l'intensité de la lumière qui frappe l'œil est suffisamment grande ou, si son action sur l'œil est trop prolongée ou répétée, les cellules qui forment le pourpre rétinien peuvent être profondément altérées et même détruites. Dans ce dernier cas, c'est la cécité définitive.

Le savant belge Plateau devint aveugle pour

Dernière heure

Refus d'une décoration

HARTFORD (Connecticut), 26 avril. (Ag.) — M. Thomas Dodd, qui fut procureur aux procès de Nuremberg, a refusé la décoration que lui offrait le gouvernement polonais pour les services rendus à ce poste. Il a justifié son attitude en ces termes : « Je ne vois pas de différence entre le despotisme que votre gouvernement fait subir au peuple de Pologne et celui dont il a souffert sous le régime nazi ».

La journée franco-suisse à la Foire de Lyon

LYON, 26 avril. (Ag.) — Répondant à l'invitation du Conseil d'administration de la Foire internationale de Lyon, une trentaine de personnalités des milieux commerciaux et économiques et du journalisme suisse ont pris part, lundi, à la journée franco-suisse de cette manifestation. Les invités ont été salués à leur arrivée dans l'atrium du palais de la Foire à Lyon par M. Albin Gontard, président de la Foire, et ses collaborateurs; après quoi ils ont visité les principaux pavillons, sous la conduite de MM. Levin, secrétaire général, Et. Mizgier, administrateur.

La visite de la Foire a été suivie d'une réception au stand officiel suisse où M. Edouard Barbezat, président de la section lyonnaise de la Chambre de commerce suisse en France, a salué les personnalités présentes, remercié les dirigeants de la Foire d'avoir organisé cette journée franco-suisse et formé des vœux pour la réussite complète de l'œuvre considérable que représente la Foire de Lyon et pour des relations plus cordiales entre les deux pays.

Le pavillon officiel suisse a été organisé avec la collaboration très étroite de la Chambre de commerce suisse en France, de l'Office suisse d'expansion commerciale et de l'Office suisse du tourisme.

Le président, M. Gontard, a exprimé sa gratitude à la Suisse pour l'effort personnel extrêmement intéressant, dit-il, que fait ce pays pour présenter son stand d'une façon harmonieuse et originale. Il a dit aussi sa reconnaissance à la Suisse pour l'aide qu'elle a apportée aux enfants français pendant la guerre. Les maisons suisses participant à la manifestation de Lyon sont au nombre d'une quarantaine, qui représentent notamment l'industrie de la broderie, l'horlogerie, l'industrie textile, la mécanique de précision, les instruments et mesures de précision, l'industrie mécanique et métallurgique, les machines-outils, les machines viticoles et agricoles, la faïence, les machines à travailler le bois, les machines à calculer, à coudre, pour l'alimentation, etc.

A l'issue du diner officiel de cette journée franco-suisse, le président M. Gontard a encore tenu à relever que la Suisse, parmi les nations qui rehaussent de leur présence l'éclat de la Foire internationale de Lyon, est une des plus fidèles. Chaque année, dit-il, elle est présente par l'élite de ses fabricants qui exposent dans la plupart des groupes professionnels comme en témoigne la liste ci-dessus.

La foudre met le feu à une grange

UZNACH (St-Gall), 26 avril. (Ag.) — La foudre est tombée sur la grange de M. Johann Meier, à Benken (St-Gall). 50 quintaux de foin et une machine agricole ont été détruits. Le bâtiment a été entièrement brûlé.

avoir observé le soleil à l'œil nu pendant environ vingt-cinq secondes.

Plus la lumière agissant sur l'œil est riche en ultra-violet, plus ces accidents sont à craindre.

Un éclair fulgurant, surtout lorsqu'il jaillit au milieu de la nuit, produit sur l'œil une impression vive et persistante et, comme la lumière de cet éclair est riche en ultra-violet, certains auteurs admettent que, dans quelques circonstances exceptionnelles, il peut entraîner la cécité.

On cite le cas d'un douanier qui, en mai 1866, faisait sa ronde sur les falaises des îles Shetland, lorsqu'un éclair l'aveugla à tel point qu'il se trouva dans l'impossibilité de faire encore un pas sans s'exposer à tomber dans un des gouffres dont il était environné. Ses cris parvinrent à attirer l'attention de quelques-uns de ses camarades qui le tirèrent de sa position critique.

Le malheureux avait les yeux brûlés comme s'il s'était trouvé au milieu d'un incendie.

Heureusement, c'est là un cas tout à fait exceptionnel.

Généralement, les effets de la foudre sur les yeux sont passagers et sans gravité. C'est l'éblouissement accompagné d'une douleur très vive mais momentanée suivie d'une cécité de très courte durée, dans la plupart des cas, quelques secondes, parfois plusieurs heures.

Rarement la cécité ou les troubles de la vision résultant d'une fulguration, résistent à un traitement de quelques semaines et en tout cas, ils ne

On fuit toujours...

GORIZIA, 26 avril. (A. F. P.) — L'agence Ansa rapporte que neuf ressortissants roumains ont été arrêtés lundi par des gardes-frontières italiens. Ils ont déclaré s'être enfuis d'un camp de concentration yougoslave où ils étaient internés depuis qu'ils avaient quitté leur pays pour des raisons politiques. Ils ont ajouté que 40 autres personnes, dont quatre généraux roumains et un amiral s'étaient aussi échappés de ce camp.

En marge du Pacte Atlantique

WASHINGTON, 26 avril. (Reuter). — Aux termes du programme d'assistance militaire proposé par les Etats-Unis, la priorité sera accordée à l'Europe occidentale afin de prévenir une avance des troupes russes à travers le continent européen.

Ce fait a été relevé par des fonctionnaires américains chargés d'élaborer les règles relatives à l'envoi des armes aux pays signataires du Pacte Atlantique. Cet envoi porte sur le montant de 1,13 milliard de dollars. Les armes jugées nécessaires pour mettre en échec une avance russe sont à leur avis les armes anti-char et l'artillerie. Déjà on prépare des plans visant à mettre à contribution l'industrie allemande pour la fourniture d'armements et la possibilité d'utiliser les fabriques actuellement non exploitées de l'Italie. Les experts disent possible une résistance couronnée de succès de l'Europe occidentale à toute tentative d'invasion soviétique si les Américains prêtent assistance. A en croire les milieux gouvernementaux compétents, tel est également l'avis du gouvernement Truman. Les livraisons américaines devront être envoyées en Europe jusqu'à ce que les pays de la partie occidentale du continent soient en mesure de se défendre par leurs propres moyens. Les besoins des onze alliés des Etats signataires du Pacte Atlantique sont les suivants :

1) Des armements ; 2) des pièces détachées pour les voies de communication et pour l'armement ; 3) des matières premières pour les industries nationales d'armement. Le plan prévoit la création d'un nombre réduit d'unités terrestres, aériennes et navales disposant d'armements efficaces. Des spécialistes de ces trois armements (leur nombre n'est pas indiqué) seraient envoyés en Europe pour y contrôler l'emploi des armements envoyés d'Outre-Atlantique et collaborer à l'entraînement des troupes. Les fonctionnaires américains se sont refusés à donner des indications précises sur l'aide que recevra chaque pays et sur la nature exacte de celle-ci. Ces détails sont si secrets, opine-t-on, que le gouvernement de Washington ne songe même pas à les communiquer au Congrès lors de la discussion du programme d'assistance militaire. Des avions américains seront envoyés en Europe vraisemblablement du type à long rayon d'action et des chasseurs. On ne croit pas que des avions à réaction du dernier type seront expédiés en Europe.

Quant à l'aide navale, elle comprendrait surtout de petites unités et spécialement des dragueurs de mines. Ceux-ci auraient pour tâche de maintenir les ports ouverts. Les fonctionnaires américains espèrent que le programme d'aide militaire sera moins important au bout de quelques années. Aucune tentative sérieuse ne serait entreprise durant les premières années pour standardiser les armes des Etats signataires.

présentent, pour ainsi dire jamais, un caractère définitif et irrémédiable.

Fid. D.

Les Petits Chanteurs de la Côte d'Azur à St-Maurice

A l'encontre de bien des manécanteries dont le répertoire s'avère de plus en plus fabriqué et cousu de fil blanc, celui des Petits Chanteurs de la Côte d'Azur se réfère à une authenticité musicale qui fait leur force artistique.

Ils seront à Saint-Maurice, le jeudi 28 avril et chanteront à 20 h. 30, à la Salle des spectacles.

Après leur triomphal voyage en Amérique, la tournée, en Suisse est placée sous le patronage officiel du Gouvernement français. Sous la direction de M. René Callonico, ils interpréteront des chants religieux et de vieilles chansons françaises et canadiennes.

Toute la population de Saint-Maurice et environs se doit de ne pas manquer cette soirée artistique.

ST-MAURICE. — Ce soir au Roxy un film qui aura l'heur de plaire à tout le monde, surtout avec des acteurs comme Georges Brent et Priscilla Lane, dans « La Dame de Pique », un film qui vous fera passer une charmante soirée. Samedi et dimanche : « Bonne à tout faire », un film qui a obtenu un record sensationnel à Zurich, au « Rex » (1150 places), où il a passé pendant 10 semaines consécutives. Qui n'a pas vu un homme bon à tout faire ne peut s'imaginer tout ce qui peut sortir comme gags avec un sujet pareil, mais nous reviendrons sur ce film dans le journal de samedi.

res du Pacte, mais en revanche des efforts seront entrepris pour coordonner l'instruction et la liaison entre les diverses installations militaires. Le but de ce programme d'aide militaire est d'empêcher l'Union soviétique de commettre une agression tout en lui démontrant que l'Europe occidentale ne peut pas être vaincue par des manœuvres de propagande. Il s'agit aussi d'établir un second front quelque part sur le continent de sorte que dans le cas d'une éventuelle agression les forces militaires de l'Occident puissent être transférées immédiatement sur le continent. Enfin, un plan vise à faire une Europe occidentale et une Amérique du Nord assez fortes pour repousser toute agression dès son départ. Le Département d'Etat serait convaincu que le programme d'aide militaire pourra déjà être réalisé au milieu de l'été.

L'accord

FRANCFORT, 26 avril. (Reuter). — Les entretiens de lundi ont eu pour base une proposition de compromis élaborée par les Allemands dans les 48 heures qui ont suivi l'arrivée d'une note des ministres alliés des Affaires étrangères, laquelle donnait des conditions plus libérales pour la préparation de la loi fondamentale. Il manque encore l'approbation officielle des gouvernements alliés et du Conseil parlementaire de Bonn, mais ce n'est en somme qu'une simple formalité.

On apprend que les Allemands se sont entendus sur les questions pendantes des affaires religieuses et des écoles. A un moment donné, ils se retirèrent pour préparer une réponse aux objections formulées par les gouvernements militaires contre certains points du compromis (en particulier les compétences du gouvernement fédéral et un article constitutionnel prévoyant que ce gouvernement répartirait les impôts des « Laender » sur la base des besoins locaux et non de l'apport des divers « Laender »).

Le général Clay a déclaré que les lois électorales seraient soumises à l'approbation des Allemands eux-mêmes et qu'il ignorait quelle méthode ceux-ci adopteraient pour la ratification de la loi fondamentale. Il a ajouté que la Commission principale de Bonn avait exprimé l'espoir que les élections du nouveau Parlement pourraient avoir lieu le 15 juillet. Enfin, après avoir signalé que les divergences avaient pu être éliminées, qu'on pouvait s'attendre à l'approbation de la loi fondamentale par le Conseil parlementaire avant le 15 mai, que cette loi serait publiée dans deux ou trois jours, le général a encore déclaré qu'il convenait d'éviter la diffusion de versions contradictoires des débats, que les Alliés et les Allemands devaient avoir un délai suffisant pour préparer le texte exact de l'accord et sa traduction, mais il a refusé de rien dire de précis sur le dit accord.

Le général Robertson, gouverneur militaire britannique, a qualifié pour sa part l'accord réalisé lundi d'« étape historique des relations entre les puissances occupantes et le peuple allemand ».

Il a ajouté que les deux principaux partis allemands avaient fait des concessions et qu'il pouvait dire, en outre, que les gouvernements militaires, quant à eux, s'étaient montrés très disposés à collaborer.

M. Adenauer, président du Conseil parlementaire de Bonn, a également fait quelques commentaires. Il a révélé que les partis représentés à ce Conseil s'étaient entendus sur toutes les questions pendantes. Parlant en conférence de presse, il a dit : « Nous avons tous dû faire des sacrifices, et nous y avons consenti dans l'intérêt du peuple allemand. Nous espérons sincèrement avoir de la sorte apporté une importante contribution à la future prospérité de l'Allemagne et de l'Europe ». Il a enfin signalé que les chefs des partis n'étaient parvenus à un accord sur certains points qu'au dernier moment, lundi soir, au cours de diverses interruptions des pourparlers engagés avec les gouvernements militaires.

Radio-Programme

SOTTENS. — Mercredi 27 avril. — 7 h. 10 Le bonjour matinal de Paul Chaponnière. 7 h. 15 Informations. 7 h. 20 Symphonie en mi bémol, op. 4, No 6, Stamitz. 9 h. 10 Emission radiodiffusée : Le gaz. 9 h. 40 Les plaisirs champêtres, Montclair-Casadesus. 10 h. 10 Reprise de l'émission radiodiffusée : Le gaz. 10 h. 40 Fantaisie pour piano et orchestre, Widor. 11 h. Emission commune. Les refrains que vous aimez. 11 h. 30 Genève vous parle. 12 h. 15 Une musique d'harmonie : St-Hilda's Band. 12 h. 25 Le rail, la route, les ailes. 12 h. 45 Informations. 12 h. 55 Collection de printemps (II). 13 h. 10 Le Pays du Sourire, Lehar. 13 h. 20 Le service de musique de chambre. 16 h. 30 Emission commune. 17 h. 30 Deux œuvres de Pierre Vellones. 17 h. 40 Quelques pages de Guy de Pourtales. 17 h. 55 Au rendez-vous des benjamins. 18 h. 30 La femme et les temps actuels. 18 h. 45 Un disque. 18 h. 50 Reflets d'ici et d'ailleurs. 19 h. 15 Informations. Le programme de la soirée. 19 h. 25 La voix du monde. 19 h. 35 Le pianiste Achille Christen et son nouvel orchestre. 19 h. 45 En intermède : Reportage à la demande. 20 h. L'Orchestre espagnol « Los Clippers ». 20 h. 10. Questionnez, on vous répondra ! 20 h. 30 Echos du concert Chopin. 21 h. 15 Concert symphonique par l'Orchestre de la Suisse romande. 22 h. 15 Chronique des écrivains suisses. 22 h. 30 Informations. 22 h. 35 Les travaux de la Conférence diplomatique de Genève.

Rédacteur responsable : Ch. Haegler



Agence pour le Valais :
A. BRUNETTI Garage SIERRE
Tél. (027) 5.14.93. Appartement : 5.15.40

OICM 14.465

PERSONNES
dures d'oreilles
Faites l'essai du nouveau
SONOTONE „Miniature“



Appareil en vente exclusivement chez :
Ch. Thierry-Mieg - Acousticien
BUREAU : 8, rue de Hesse — GENEVE
Tél. 5.79.75 et 4.70.93

Appareils d'occasion Sonotone révisés,
avec garantie, dep. Fr. 100.—
Installations collectives pour églises, salles de
conférences, etc.
Prix très avantageux
Devis sans engagement sur demande
Meilleures références

POUR ETRE SATISFAITE...

Une permanente à chaud ou à froid, adressez-vous
au nouveau

Salon de Coiffure
Michelle Antille

Bâtiment Boucherie Bonvin, Sierre. — Tél. 5.13.90

L'onguent Litin
est d'un effet rapide contre :

Rhumatisme articulaire et musculaire,
Goutte, Lumbago, Névralgies et Sciatique

Dans toutes les pharmacies au prix de Fr. 2.50

Auto - tracteurs

Grand choix d'auto-tracteurs Ford en parfait état de
marche, à partir de Fr. 2500.—

GARAGE LUGON, ARDON. Tél. 4.12.50

Méleze

on en achèterait 1 à 2 m3
sec et mi-sec, épaisseur 35 et
42 mm. Faire offres à Jean
Kohli et Frères, Gryon s. Bex.
Tél. 5.31.30. A la même adres-
se on vendrait une

JEEP

militaire en parfait état.

TOPOLINO

mod. 38, parfait état de mar-
che, pneus neufs. Prix inté-
ressant. Ecrire sous X. 6814
au Nouvelliste.

**Norton
International
500**

à vendre bas prix, moto rap-
ide. Ad. G. Jaquerod, Av.
Lavaux 74, Pully. Tél. 3.56.98.

Ouvrier maraîcher

et domestique de campagne
sont demandés de suite. Ecri-
re ou se présenter chez M.
Tardy, Grande Ferme de Vi-
dy, Lausanne.

Agent exclusif

pour le Valais est demandé
pour la vente d'un appareil
mécanique breveté, destiné à
l'industrie et l'artisanat. Capita-
l nécessaire Fr. 2000.— pr
marchandise. Ecrire sous chif-
fre P E 80349 L à Publicitas,
Lausanne.

TABAC

journaux - papeterie - bazar
à remettre dans gros village,
sur bon passage touristique.
Ecrire sous chiffre PH 10364
L. à Publicitas, Lausanne.

A vendre, faute d'emploi,

MOTO

Condor, 500, lat., en parfait
état de marche. Prix avan-
tageux. S'adresser à Joseph
Marthenet-Gay, route du Chili,
Monthey.

Ménage catholique cher-
che

PERSONNE

sérieuse pour ménage et ser-
vir au café. Vie de famille.
S'adr. J. Rappo, Café du
Muguet, 7, rue Monchoisy,
Genève.

PERCHES

à vendre, grosse quantité, 12
à 20 m. long. Offres à Ri-
chard Croi, Savigny (Vaud)
Tél. 4.51.59.

**A VENDRE D'OCCASION !
25 chaudières
à lessive**

à bois, à circulation, 165 lit.
galvanisées, garanties, Fr. 95.-
avec chaudière neuve, Fr. 145.-
COMPTOIR SANITAIRE S. A.
9, rue des Alpes, GENEVE
Tél. (022) 2.25.43 (on expédie)

AVIS

Le nouveau nettoyeur suisse
est en vente partout



- nettoie - cire - brille -
en une seule opération

le flacon, l'cha compris, net,
Fr. 3.60

**Augmentez vos revenus
SANS RISQUES**

Nous cherchons déposita-
ires dans chaque localité, pour
nos produits d'entretien d'u-
sage courant. Gain élevé à
personnes capables. Capital
nécessaire : de Fr. 20.— à Fr.
50.— selon rayon. Offres sous
chiffre AS 9393 G. Annonces
Suisse S. A., Sion.

Chalet

8 à 900 m. altitude, avec jar-
din, 4 chambres 4 lits et 2
lits de bébés, salle à manger,
cuisine moderne, salle de
bain, eau chaude, vue, tran-
quillité, proximité village,
cherché du 15 juillet au 1er
septembre. Réponse urgente,
détaillée, photo, prix, sous
chiffre J 68916 X, Publicitas,
Genève.

Voyageuses

pour produits de beauté de-
mandées. Faire offres sous
chiffre W 4616 X à Publici-
tas, Genève.

REMINGTON portable

solide et parfait état, occa-
sion unique. Offres Duchoux,
rue Industrielle 27, Montreux.

Fromage bon marché !
1 petit stock de

TILSIT

¼ gras, tendre. Pièce de 4
kg. à Fr. 2.60 le kg. seule-
ment.
Veri Zürcher, Malans (Grbd)
Käseversand. Tél. (081) 5.11.14

Effeuilleuses

trois qualifiées sont deman-
dées pour début de juin.
Conditions : Fr. 240.— pour
15 jours de travail. Charles
Agassiz, viticulteur, Rances s.
Orbe. Tél. 7.51.84.

A vendre beaux

plants d'asperges

Argenteuil. S'adresser à Paul
Gay, Saillon.

APPARTEMENT

à louer à St-Maurice, cham-
bre et cuisine. S'adresser au
Nouveliste sous Y. 6815.

On demande
aide-cuisinière
à côté de chef, occasion
d'apprendre la cuisine et l'al-
lemand, ainsi que
femme de chambre
Pension Letsch-König, En-
gliste Anlage 8, Berne.

On demande à acheter, ré-
gion Marigny-Sion

petite maison

avec terrain, de Fr. 30 à 45
mille. Roduit André, agence
immobilière patentée, Sion.

FROMAGE ¼ gras

colis 5 kg. 10 kg. 15 kg.
par kg. 2.90 2.80 2.70
pièce d'env. 20 kg. à 2.60

MI-GRAS

colis 5 kg. 10 kg. 15 kg.
par kg. 3.80 3.70 3.60
pièce d'env. 20 kg. à 3.50
Que de la marchandise douce
et tendre.

KAESWOLF, COIRE 10

**MACHINES
à tricoter**

Dubled et Schaffhouse, jauge
36, 32, 25, 21, largeur de tra-
vail depuis 60 cm. Débaras
immédiat complant. Offres av.
prix à Moeschler, Deux-Ponts
22, Genève.

On cherche un

EMPLOYE

conscientieux, connaissant les
vaches et les chevaux ainsi
que les travaux de campa-
gne. Entrée immédiate. S'a-
dresser à M. Berguerand,
fruits, Chartrat. Tél. (026)
6.31.35.

On demande, de suite,

**EMPLOYÉES
de maison**

bonnes à tout faire, bons ga-
ges, ainsi que femmes de
chambre, filles de salle, por-
tiers, lingères, filles et ga-
çons d'office et de cuisine,
etc. — Bureau L'INTER, Mon-
they. Tél. 4.25.42.

A vendre, faute d'emploi,

gros treuil

à manivelle ou à moteur, ain-
si qu'un
coupe-racines
Le tout en parfait état. S'a-
dresser au téléphone 2.25.49,
Aigle, de préférence à par-
tir de 18 heures.

A vendre un

lit complet

état de neuf, dim. 110x185,
prix Fr. 130.—. S'adresser ch.
G. Pommaz, tapissier, Ardon.

Jeune fille cherche place

BONNE à tout faire

dans ménage sans enfant.
Faire offres à Publicitas,
Sion, sous P 5596 S.



BESOIN D'ARGENT

Gagnez de suite rapidement de l'argent en apprenant dès
maintenant une profession indépendante. — Documenta-
tion gratuite par M. O. B. FINAXA, Neuchâtel, 12.

La Société de musique « Echo des Bois », à Montana-
Station cherche pour le Festival de Musique du dimanche
22 mai prochain

**60 sommelières
15 relaveuses**

Faire offres par écrit jusqu'au 10 mai a. c., à M. Joseph
Marfurt, Chalet de l'Ancienne Poste, Montana-Station.

VINS - LIQUEURS

Représentant, avec auto, cherche travail à la commission
pour la Suisse romande dans bonne maison du Valais.
Ecrire sous chiffre PK 10365 L. à Publicitas, Lausanne.

HOTEL - PENSION

25 lits, entièrement rénové, à remettre à Genève à proxi-
mité gare et institutions internationales. Jardin et parc à
autos. Prix Fr. 100,000.—. Ecrire sous chiffre U 4603 X à Pu-
blicitas, Genève.

**PERSONNE
CYCLISTES!**

de toute confiance, indépen-
dante, pour travaux de netto-
yages et aider commerce,
nourrie, logée, bons gages.
Ecrire sous chiffre M 37203 X.
Publicitas, Genève.

Cabriolet

A vendre superbe cabriolet
en parfait état, carrosserie
spéciale, Occasion exception-
nelle. Téléphoner au 2.15.24,
à Sion.

DOMESTIQUE

de campagne, gages 160 fr.
par mois, nourri, logé. Se pré-
senter chez Gaston Antille,
Noës.

estivage

Qui prendrait en
une vache et un génisson à
partir du 10 mai ? S'adresser à
Damien Germainier, Pont-de-
la-Morge. Tél. 4.31.41.

FROMAGE

l'expédition bon
maigre à Fr. 2.50. ¼ à mi-
gras Fr. 2.70-2.80 par kg.
G. Moser, Wolhusen

FOURMIS

disparaîtront facilement de
vos buffets et garde-man-
ger avec
l'anti-fourmis
le flacon Fr. 1.50
Droguerie Centrale
Jean Marclay, chim.
MONTHEY

Poussins

Leghorn, 1 jour. Elevage con-
trôlé, exempt de pullorum,
Fr. 1.60 pièce. Jeanneret, St-
Triphon-Gare. Tél. Monthey
4.23.86.

FEUILLETON DU « NOUVELLISTE » 19

Demain, quand l'amour...

ROMAN
par
Marcel Michelet

« Peine inutile
Les glaciers s'écouleront
Mon cœur fondra
Mais quand ? »

Une page bleue glissée par Philippe dans son ca-
sier le fit sourire tristement.

« Demain, demain quand l'amour
au brusque visage
S'abattrait comme un vautour
sur ton cœur sauvage. »

Où avait-il déniché ces vers pathétiques ? Ils
exprimaient admirablement l'attente du jeune hom-
me fier, — comme celui d'un jardin que la sèche-
resse a dévasté.

CHAPITRE VII
Musique et silence

L'année de la maturité s'ouvrait devant lui sans

lumière, sans douceur. Tour à tour Chandolin et le
Père Méthode essayaient de le réconcilier avec la
vie ; il les fuyait. Le Père Simonod fut le seul qui
eut à cette époque une certaine influence sur
André. Il la devait à sa fine discrétion, et peut-
être à un profond changement de sa pensée. S'il
avait combattu parfois vivement sur le terrain des
idées, il rejoignait maintenant en beaucoup de cho-
ses Chandolin père, avec qui on le voyait se pro-
mener. Il aimait à reconnaître que si le vieux
Chandolin n'avait pas quitté la rive, lui-même,
parti avec un des premiers bateaux, se trouvait
de retour, et qu'ayant vu le monde, il se mé-
fiait des bruyants départs. Il ne combattait plus, il
vivait une paisible sagesse, large et sereine, dont
André ne tarda pas à sentir l'emprise. A vrai di-
re, le jeune homme la devinait sous des qualités
extérieures : élégance de ses yeux noirs, flexion
harmonieuse de sa personne accompagnant la bon-
té d'une voix chaude et lumineuse.

André pouvait venir dans sa chambre quand
bon lui semblait ; le Père continuait ses correc-
tions pendant que lui-même fouillait la bibliothè-
que. On y trouvait Jean-Jacques Rousseau, Ibsen,
Tolstoï, des poètes de toutes les littératures. En
les permettant au jeune homme, le Père Simonod
les illustrait d'un court avertissement qui les si-

tuait dans le temps et l'espace à leurs vraies di-
mensions. Il le faisait avec sobriété de paroles
voyant se rembrunir le visage d'André, attendant
l'éclat de son impatience.

— Thomiste invétéré ! Classique impénitent ! je-
tais André avec un sourire et une voix retenue,
pour atténuer l'invective.

Le Père Simonod riait avec indulgence, redres-
sait sa haute stature à peine mobile dans la fe-
nêtre au midi, posait une main protectrice sur la
nuque d'André, dont le frémissement se calmait
peu à peu. « Pauvre cher prisonnier du vaste
monde ! »

— Pourquoi, reprenait le jeune homme, pour-
quoi tous ces livres sur vos rayons, si vous ne
croyez pas à la liberté qu'ils annoncent ?

— La liberté est malaisée à déterminer et com-
prendre. Il y a une liberté qui fait vivre, une
autre qui tue.

— Enfin, Père, n'avez-vous pas, vous-même, par-
lé si souvent de cette gratuité, de cette sponta-
néité qui est l'unique liberté intérieure ; du men-
songe impliqué dans tout effort et dans toute
contrainte ?

— Gros nigaud !

C'était un mot d'amitié qui signifiait : « Tu n'as
guère compris. » En lui-même, le Père fait son

« mea culpa ». Bien vrai, dans ses premières an-
nées, il oubliait quelquefois qu'il avait affaire à
de tout jeunes gens. Et si celui-ci, le plus intel-
ligent, n'a pas compris, qu'ont retenu les autres ?
Les côtés d'un angle s'écartent indéfiniment. L'i-
dée du jeune homme est à l'antipode non plus
de l'enseignement thomiste ou d'un classicisme in-
vétéré, mais tout simplement de la doctrine chré-
tienne... A quoi bon de nouvelles théories, si nous
avons oublié le catéchisme ?

André est toujours là, le visage blême et le re-
gard fixe, attendant sa réponse. Toute discussion
est inutile. Le Père Simonod tend la main pour
ramener un livre à sa portée, qu'il ouvre à une
page vraisemblablement connue.

— Tiens, lis !
— Comme à S. Augustin l'enfant mystérieux
dans le jardin de Milan : tolle, lege, tolle, lege !
— Allons, ce n'est pas S. Augustin, mais quel-
qu'un que tu admires autant

André prenant le livre ouvert dans ses deux
mains, lit avec emphase et mauvaise humeur :

« Tout le monde sait que la contrainte est le
poivre de l'esprit et le principal ingrédient de la
beauté. »

(A suivre).